

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 juin 2016

MODERNISATION DU DROIT DU TRAVAIL - (N° 3886)

Tombé

AMENDEMENT

N ° AS372

présenté par
M. Sirugue, rapporteur

ARTICLE 52 BIS A

À l'alinéa 1, substituer aux mots :

« habilités à négocier »

les mots :

« représentatives ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.